

# Informations aux assurés actifs

Janvier 2026

## Gouvernance

Depuis plusieurs années, la cpcn mène une stratégie résolument tournée vers l'avenir entre le renforcement de sa sécurité et la consolidation de son assise financière. Elle affiche désormais un niveau de couverture dépassant largement l'objectif légal de 80% fixé pour 2052, soutenu de surcroît par des mesures préventives solides entre une réserve de fluctuation de valeurs (RFV) quasiment à sa cible, des fondations renforcées et des coûts de fonctionnement parmi les plus bas du marché. Dans un environnement financier marqué par une volatilité accrue, la Caisse poursuit ainsi une gestion prudente, proactive et rigoureuse des risques. À fin 2025, plus de 1,6 milliard de francs (28% de la fortune) sont exclusivement affectés à des dispositifs de sécurité. Cette stabilité et solidité se traduisent directement dans la qualité des prestations, tant par l'octroi d'un intérêt crédité substantiel pour les assurés actifs que par l'attribution d'une demi-rente mensuelle exceptionnelle supplémentaire aux pensionnés.

Cette discipline rigoureuse et un dispositif de sécurité étendu ont notamment permis au Grand Conseil de réduire les cotisations de recapitalisation (remèdes).

*Alain Kolonovics, Directeur*

## Assurance

### Fiches d'assurance et d'évolution

Conjointement à cette information, nous vous transmettons votre fiche d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et la fiche d'évolution pour 2025. Les explications détaillées des principales rubriques sont disponibles sur notre site Internet. Les assurés disposant



## En bref

Pour l'exercice 2025, la cpcn enregistre une performance de +5,6%. Ce résultat renforce durablement son assise financière et permet d'offrir une rémunération attractive de 3,0% sur les avoirs de vieillesse. Au 31.12.2025, le degré de couverture atteint 85,0% et la RFV s'élève en nombre rond à un milliard de francs, soit 93% de sa valeur-cible.

d'un accès au Guichet Unique peuvent consulter leurs fiches directement sur cette plateforme.

## Intérêts

Le Conseil d'administration a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs à hauteur de 3,0% en 2025 et d'allouer un intérêt prospectif de 0,5%, tout en précisant qu'un éventuel intérêt complémentaire sera décidé en fin d'année 2026. En sept ans, le taux d'intérêt crédité moyen s'établit à 2,75% par an, un niveau nettement supérieur aux attentes initiales.

Les mesures structurelles et préventives mises en place permettent d'évoluer sur un chemin de croissance maîtrisé et d'optimiser les prestations.

*Gerardo Hofmann, Directeur adjoint*

## Cotisations

La gestion préventive menée par la cpcn, combinée au processus de transformation engagé dès 2018, produisent des effets concrets et durables. Au-delà du renforcement des intérêts crédités, ce travail de fond a permis de réduire significativement les cotisations de recapitalisation (remèdes) et d'alléger ainsi la lourde charge pesant sur les cotisants, après avoir renforcé significativement le niveau de sécurité de la Caisse.

## Dispositions réglementaires

### Adaptation du RAss

Nous vous informons que l'article 50 du Règlement d'assurance (RAss) a été adapté avec à la clé une augmentation du capital-décès. De plus, l'évolution positive, fruit de réformes en profondeur et d'une gestion rigoureuse, a permis de réduire les cotisations de recapitalisation (art. 64-65 et 74-75 du RAss). Nous vous rappelons à cet égard notre courrier spécifique et détaillé de novembre 2025.

### Plan Epargne+

Nous profitons de rappeler la possibilité d'adhérer au plan Épargne+, d'autant plus en considérant les intérêts avantageux alloués au sein de la cpcn et la réduction des charges précitées (réinvestissement de cette économie de charge à votre guise). Ce plan complémentaire est ouvert à tous nos assurés, que vous soyez affilié au plan de base ou aux dispositions PPP. Il consiste en une cotisation épargne supplémentaire de 1% pour l'assuré, directement créditee à votre avoir de vieillesse et permettant d'améliorer vos prestations.

## Gestion de fortune

L'année 2025 restera dans les mémoires comme un exercice paradoxal. Après l'onde de choc des tarifs douaniers, les marchés financiers terminent l'année sur des performances solides. Si la diversification est le credo de la cpcn, pour répartir judicieusement les risques, la plupart des classes d'actifs auront été, à satisfaction, des moteurs de la performance en 2025, avec les actions et l'immobilier en première ligne. La couverture monétaire adoptée par la cpcn joue un rôle central en regard de la dépréciation marquée du dollar américain. Par son approche sélective et diversifiée, la cpcn affiche pour 2025 une solide performance de +5,6%.

### Durabilité

La cpcn publie régulièrement un rapport complet sur la durabilité (prochain, en 2026). La dernière analyse démontre une amélioration des résultats ESG. Sur le plan climatique, l'intensité carbone des actions a diminué de 24% entre 2020 et 2023, en ligne avec

nos objectifs. Les émissions du parc immobilier direct ont été évaluées à 7.0 kg/m<sup>2</sup> à fin 2023, soit une diminution de 37% sur la période et déjà bien en-deçà de l'objectif fixé par la Confédération pour 2030.

### Parc immobilier

La cpcn s'engage dans un 2<sup>e</sup> cycle de rénovation d'envergure de son parc immobilier concernant près d'un tiers des actifs. Cette nouvelle phase repose sur une approche selective et pragmatique des besoins, fondée sur une analyse approfondie de chaque immeuble. Les décisions d'intervention sont prises au regard de critères croisés intégrant les enjeux de durabilité, le potentiel d'amélioration, et les équilibres économiques entre coûts, rentabilité et création de valeur à long terme.

### Gérance CPCN

Gérance cpcn exploite une part prépondérante du parc immobilier de la cpcn. Les objets à louer sont présentés sur le site Internet [www.gerance.cpcn.ch](http://www.gerance.cpcn.ch) et nos équipes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et demande de visites.

En matière de performances, la Caisse tire bien son épingle du jeu (optimisation) dans un environnement toujours plus complexe.

Nicole Laville, Directrice adjointe



### Info

#### Comment s'informer ?

Les résultats hebdomadaires sont publiés sur notre site Internet. Les résultats définitifs de l'année 2025, ainsi que le rapport de gestion et les comptes, seront disponibles à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2026 ([www.cpcn.ch](http://www.cpcn.ch)). Vous y trouverez également les actualités, des brochures dédiées, des outils d'aide à la décision, la présentation de la Caisse, ainsi que la loi et les règlements.

